



Rapport annuel

2013-2014

Année collégiale du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014
Année financière du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

Table des matières

- 1 Mot du président
- 1 Mot de la présidente-directrice générale
- 2 Notre engagement
- 3 Profil du CCNB
- 4 Un diplôme en main!
- 5 L'assurance d'une main-d'œuvre qualifiée
- 6 Programmes transférables et dits *articulés*
- 7 Agréments et reconnaissances professionnelles
- 7 Métiers menant au Sceau rouge
- 8 En affaires
- 12 Les bons coups de nos étudiants passionnés
- 14 Acteur économique dans nos communautés
- 16 Coup d'œil sur la performance
- 18 États financiers vérifiés
- 34 Gouvernance et gestion

Cette publication a été réalisée par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser Siège social. Les coordonnées sont les suivantes :

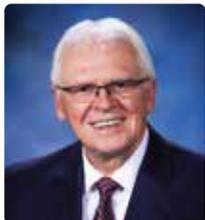
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
C.P. 700, Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6

Téléphone : 506-547-2063 ou 1-855-676-2262
Télécopieur : 506-547-2741 Courriel : info@ccnb.ca

Pour le personnel du CCNB, ce document est publié dans Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB ». Ce rapport annuel a été adopté par le Conseil des gouverneurs le 20 septembre 2014.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un masculin et d'un féminin.

Mot du président



J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2013-2014. Ce rapport est le témoin de la nouvelle personnalité du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick qui s'exprime par une culture organisationnelle plus entrepreneuriale, innovatrice et responsable, tant au niveau de la gouvernance que de la gestion.

L'année 2013-2014 a été le reflet d'un réel changement de paradigme afin de définir un environnement prometteur pour un CCNB tourné vers l'avenir et surtout axé sur notre population étudiante. La transformation a été soutenue par de nouveaux outils, stratégies, collaborations et partenariats dans le but ultime d'appuyer l'atteinte des résultats escomptés du plan stratégique du CCNB.

La formation d'une main-d'œuvre qualifiée a été au cœur de la culture d'apprentissage qui s'est tissée tout au long de l'année au CCNB. Un personnel engagé, des étudiants passionnés, le témoignage d'employeurs et des partenariats fructueux confirment la valeur ajoutée du CCNB en tant qu'acteur de développement socio-économique dans nos communautés, aux plans provincial et national ainsi qu'à l'échelle internationale.

Je désire remercier les membres du Conseil de gouverneurs qui ont soutenu et prodigué de précieux conseils au CCNB. À ceux et celles qui ont terminé leur mandat le 30 juin 2014, soyez assurés de notre appréciation pour votre engagement et votre appui. Merci à l'ensemble du personnel du CCNB pour son engagement et sa contribution remarquable à l'évolution d'un CCNB prospère, et à l'héritage qu'ils ont légué à nos étudiants et étudiantes. Je tiens également à souligner l'apport remarquable de notre présidente-directrice générale, à son engagement inconditionnel et à sa vision, et dont le travail accompli sous son leadership avec son équipe de direction contribue à l'atteinte de la mission du CCNB.

Armand Caron

Mot de la présidente-directrice générale



L'année 2013-2014 a été marquée par l'amorce d'un virage significatif au sein de notre institution. Cette concrétisation de la transformation est, d'une part, associée à notre autonomie de 2013, et d'autre part, au croisement de grands enjeux aux plans pédagogiques, administratifs et financiers façonnés par notre environnement interne et externe.

Parmi ces enjeux, notons entre autres : le recrutement et la persévérance d'une clientèle changeante, l'évolution et la diversification des besoins de formation, la concurrence des marchés, et l'intégration de nouvelles pratiques de gestion pour agir sur les occasions et soutenir à long terme la pérennité d'un collège entrepreneurial. Cette nouvelle manière de fonctionner s'inscrit dans un passage obligé vers une gestion plus performante mettant à l'avant-plan la reddition de comptes.

Au cours de 2013-2014, nous avons eu des défis de taille au plan collectif, notamment pour soutenir la réussite étudiante qui est au centre de nos priorités. La persévérance demeurera une priorité pour la prochaine année.

Le CCNB mise de plus en plus sur une approche partenariale. À cet effet, nous disposons d'un profil institutionnel fort intéressant, d'une réputation notable et d'une expertise recherchée par des partenaires aux niveaux régional, provincial et national de même qu'à l'étranger. De plus, notre présence accrue dans les médias et sur les réseaux sociaux a permis au CCNB d'accroître sa visibilité et sa notoriété, et de faire découvrir sa nouvelle personnalité.

L'entrepreneurship et l'innovation évoluent à un rythme remarquable. Ce secteur a déjà acquis une réputation significative. Il a permis au cours de l'année de tisser des liens plus étroits avec l'industrie dans des secteurs économiques émergents. Il offre des solutions novatrices par l'entremise de recherches et de services industriels en contribuant favorablement au développement du CCNB et des entreprises néo-brunswickoises.

L'annonce du Projet éducatif et rassembleur pour l'enseignement postsecondaire dans la Péninsule acadienne qui favorise une cohabitation avec l'Université de Moncton, campus de Shippagan, nous permettra d'améliorer l'offre de services aux étudiants au Campus de la Péninsule acadienne.

Les ressources humaines étant une richesse pour notre institution, je salue et remercie l'engagement et le dévouement, aux plans professionnels et communautaires, des membres du personnel, d'anciennes et d'anciens, d'étudiantes et d'étudiants ainsi que les membres du Conseil des gouverneurs pour leur soutien tout au long de l'année. Ensemble, nous formons un collège dynamique avec un avenir prometteur.

Liane Roy

Notre engagement

Mission

Nous contribuons à l'épanouissement des personnes et de la société acadienne et francophone en offrant des programmes de formation axés sur les compétences en lien avec le marché de l'emploi, en soutenant des activités de recherche appliquée qui stimulent les processus d'innovation et en nous engageant activement au sein de nos communautés.

Valeurs

Partenariat
Qualité
Innovation
Respect
Responsabilité

Résultats stratégiques

Une société collégiale centrée sur la population étudiante
Une programmation flexible
Un modèle d'affaires performant
Un employeur de choix

Mandat conféré par la Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick

À titre d'institution postsecondaire, le CCNB est chargé de rehausser le bien-être économique et social de la province en comblant les besoins de la population en matière de formation professionnelle et les besoins du marché du travail de la province. Sans que soit restreinte la portée générale de ce qui précède, le CCNB a pour mission :

- d'offrir une éducation, une formation et des services connexes aux étudiants à temps plein et à temps partiel;
- d'offrir une éducation, une formation et des services connexes aux gouvernements, aux personnes morales et aux autres entités et personnes;
- de participer à des programmes conjoints relatifs à l'éducation, à la formation et aux services connexes créés et assurés conjointement avec d'autres institutions postsecondaires et éducatives;
- d'exercer les autres activités ou les autres fonctions qu'autorise ou qu'exige la présente Loi.

Profil du CCNB

Programmes de formation

91

Programmes en ligne

21

Cours de formation en ligne

plus de 200

Capacité d'accueil en formation régulière

3 162

Population étudiante totale

8 327
(Formation régulière et continue)

Établissements de formation partenaires

10

Programmes transférables

21

Programmes articulés

4

Agréments

11

Reconnaisances professionnelles externes

4

Métiers menant au Sceau rouge

18

Effectif

plus de 700 employés

Budget annuel de fonctionnement

près de 61 millions \$

Une nouvelle personnalité pour le CCNB



Un diplôme en main!

Étudiants bénéficiant du soutien à l'apprentissage : 312 avec un taux de persévérance de 82%

Étudiants inscrits en formation régulière : 2 613

Clients servis en formation continue : 5 714

Étudiants étrangers répartis dans les cinq campus : 116

Stagiaires du CCNB à l'étranger : 23

Médaillés aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies à Toronto : 3

Taux de persévérance : 79%

Diplômes et certificats attribués : 1 138
dont 82 au Cameroun

Taux de finissants des programmes réguliers
qui trouvent du travail relié à leur formation : 83%

Taux d'embauche durant l'année suivant l'obtention du diplôme : 85%

dont 95% travaillent au Nouveau-Brunswick



« C'est une expérience très enrichissante de découvrir un nouveau pays, différentes cultures, établir des liens professionnels et personnels en plus de recevoir une éducation de qualité. Je n'avais jamais voyagé à l'étranger et j'ai décidé de faire un séjour de huit mois en Australie. C'est toute une aventure et je ne le regretterai jamais. »

Jonathan Babin

L'assurance d'une main-d'oeuvre qualifiée

Programmation régulière

- Plusieurs consultations ont eu lieu auprès des entreprises du Nouveau-Brunswick pour connaître leurs besoins en formation, à court terme, en entreprise ou encore sur de plus longues périodes.
- À la suite des consultations : actualisation de programmes, abolition de programmes ne répondant plus aux besoins réels, et/ou ajout de nouveaux programmes. Exemples :
 - Trois nouveaux programmes offerts : Dessin technique et industriel, Techniques parajudiciaires, et Administration des affaires - gestion communautaire et culturelle;
 - Quatre nouvelles prestations offertes : Éducation à l'enfance, Électricité, Mécanique industrielle (*Millwright*) et Soudage;
 - Quatre programmes suspendus ou abolis : Entretien des aéronefs, Techniques d'entretien industriel, Techniques de traitement des images numériques, Pratiques de base en charpenterie (aide-charpentier)
 - Vingtaine de programmes mis à jour.
- Ententes conclues ou renouvelées pour le transfert de seize programmes du CCNB, avec trois universités : Université de Moncton, Cape Breton University et St. Thomas University.



« Nous avons été impressionnés par la qualité et le calibre des diplômés du CCNB que nous avons recrutés du programme Programmation et développement de jeux. »

Ryan Thomson
Vice-président de CGI



« La passion du CCNB est claire : aider les étudiants et leur offrir un enseignement de très haute qualité. »

Diane Martin
Finissante du CCNB –
Campus de Dieppe

Programmes transférables et dits articulés

Programmes transférables : 21

Administration des affaires – administration ●◆▲

Administration des affaires – comptabilité ●◆▲

Administration des affaires – logistique et transport ◆◆▲

Administration des affaires – marketing ◆◆▲▲

Administration des affaires – planification financière ■◆▲

Gestion documentaire ■

*Production et animation 3D ■

*Programmation et applications mobiles ■◆

*Techniques correctionnelles ■▲

*Techniques d'intervention en délinquance ■▲

*Technologie de l'informatique – réseautique et sécurité ■◆

Techniques de laboratoire – biotechnologies coop ◆◆

*Techniques parajudiciaires ■▲

*Techniques policières ■▲

*Technologies de l'environnement ■●○◆

*Technologie de l'ingénierie du bâtiment ■●◆

*Technologie de l'instrumentation et de l'automatisation ■◆

*Technologie du génie civil ■

*Technologie du génie électronique ■●◆

*Technologie du génie mécanique ■◆

Programmes dits articulés : 4

Design d'intérieur ■

Sciences de laboratoire médical □

Technologies radiologiques □

Thérapie respiratoire □

Légende

Partenaires : 10

Nouveau-Brunswick

- Université de Moncton
- Université de Moncton et Réseau de santé Vitalité
- St. Thomas University

Nouvelle-Écosse

- Université Sainte-Anne
- Cape Breton University

Terre-Neuve-et-Labrador

- Marine Institute of Memorial University of Newfoundland

Québec

- ◆ Université Laval
- ◆ École de technologie supérieure (ÉTS) de l'Université du Québec

Ontario

- ◆ La Cité

International

- ▲ University of Fredericton et Husson University (États-Unis)
- ▲ Griffith University (Australie)

* Ententes conclues ou renouvelées en 2013-2014

Agréments et reconnaissances professionnelles

Organismes

Forces armées canadiennes

Programmes

Cuisine professionnelle*
Sciences de laboratoire médical*
Techniques radiologiques*
Technologie du génie électronique*

Association médicale canadienne

Assistance de laboratoire médical**
Sciences de laboratoire médical**
Technologie d'électrophysiologie médicale – cardiologie**

Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick

Soins infirmiers auxiliaires**

Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie

Techniques en pharmacie**

Conseil canadien des techniciens et technologues

Technique d'entretien industriel**
Technologie de l'environnement**
Technologie du génie civil - général coop**
Technologie du génie mécanique**
Technologie de l'ingénierie du bâtiment**

Conseil d'agrément des programmes de formation en thérapie respiratoire

Thérapie respiratoire**

Légende

*Reconnaissance professionnelle

**Agrément

Métiers menant au Sceau rouge

Briquetage-maçonnerie
Charpenterie
Chauffage, climatisation et réfrigération
Électricité
Tuyauterie (*Pipefitting*)
Ébénisterie et bois ouvré
Woodworking and Cabinetmaking
Mécanique industrielle (*Millwright*)
Technologie de l'instrumentation et de l'automatisation

Débosselage et peinture de carrosserie
Mécanique de camions et remorques
Mécanique de l'automobile
Mécanique d'équipement lourd
Façonnage et montage métalliques
Soudage
Usinage à commande numérique
Plomberie
Usinage de matériaux (*Machinist*)

Programme de normes inter-provinciales Sceau rouge permettant aux travailleurs qualifiés d'exercer leur métier partout au Canada

La formation adaptée aux besoins

La formation continue au CCNB répond aux besoins par une variété de cours et programmes sur mesure.



« Nous encourageons les gens intéressés par le métier de camionneur à suivre cette formation, car elle représente pour nous, en tant qu'employeur, une source de candidats de qualité. »

Carole Grenier
Directrice du transport
chez Olymel

Encore plus près de l'entreprise

Contrats conclus avec des organismes et des partenaires dans une variété de secteurs : affaires, construction, études générales, industriel, langues, manufacturier, pêches, réfrigération, santé, sécurité, technologies de l'information, métiers, communications, transport, et transformation agroalimentaire

Programme « Transport par camion »

- Taux d'embauche : 100 %
- Centre de formation mobile donnant accès à toutes les régions de la province
- Alternance entre l'enseignement théorique, les ateliers et la pratique sur camion
- Utilisation pédagogique de deux simulateurs de conduite

Partenariat international « Sciences sans frontières »

- Programme de bourses d'études techniques « Sciences sans frontières » (CAPES) – douze étudiants brésiliens au CCNB
- Six mois de formation linguistique, deux semestres de formation théorique dans un domaine de formation précis et quatre mois de stage en milieu de travail dans le domaine de spécialisation

Formation en langue seconde

- Liens d'affaires avec Citoyenneté et Immigration Canada
- Formation en français langue seconde aux nouveaux arrivants de la province
- Portfolio pour l'apprentissage du français langue seconde pour desservir l'ensemble de la province

Formation aux Premières Nations

- Formation en développement d'applications mobiles offerte à des étudiants autochtones, avec points de service dans le nord et dans le sud de la province

Le CCNB sollicité pour son expertise à l'étranger

Mobilité étudiante et du personnel

- Vingt-trois étudiants du CCNB en stage à l'étranger
- Dix-sept stagiaires étrangers accueillis au sein d'entreprises du Nouveau-Brunswick
- Vingt-cinq membres du personnel du CCNB, dont cinq enseignants à l'étranger en lien avec leur domaine d'expertise

Principaux partenaires financiers

- Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement
- PLAN Canada et IAMGOLD
- Organisation intergouvernementale de la Francophonie
- Ministère des Relations internationales et Francophonie multilatérale du Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick

Principaux secteurs d'intervention

- Formation technique et pédagogique
- Formation de formateurs
- Développement des compétences
- Approche par compétences
- Renforcement institutionnel

Cinq projets

- Mali : Développement des capacités en réparation de manuels scolaires - programme maintenu et géré par le CCNB en période d'instabilité politique
- Burkina Faso : Développement des capacités des jeunes pour faire croître l'économie
- Bénin et Cameroun : Coaching dans l'élaboration de programmes liés au secteur de l'agriculture selon l'approche par compétences
- Haïti : Projet d'appui et de renforcement institutionnel à l'École de formation professionnelle Sgt Mark Gallagher
- Sénégal : Projet de développement d'une conscience environnementale

Le CCNB contribue à l'intégration des étrangers chez nous

Intégration économique des immigrants francophones
au Nouveau-Brunswick www.immigrationfrancophononb.ca



« J'aime beaucoup étudier au CCNB, car les cours sont intensifs. Il y a beaucoup d'activités et nous pouvons pratiquer le français. La structure du CCNB est excellente et j'aime beaucoup les livres qui nous ont été remis. Le Canada est un excellent pays pour étudier. Je serai bien préparé pour poursuivre mes études en Technologie du génie mécanique. »

Pedro Anderson Balbino

L'innovation à son meilleur



Springboard
Bringing Research to Life
Faire vivre la recherche

CANADA'S TOP
50
RESEARCH
COLLEGES
2013 RESEARCH
Infosource

Le CCNB parmi les 50 collèges
les plus actifs au Canada pendant
deux années consécutives

Centre de technologies en soudure du Canada atlantique (CTSCA)

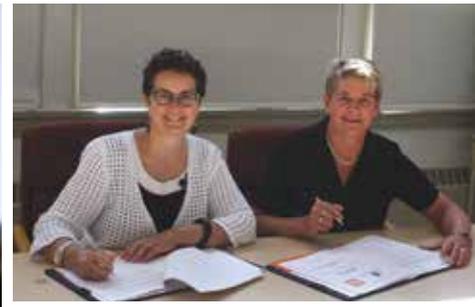
- Projet de soudure en partenariat avec quatre collèges de la région de l'Atlantique : NBCC, College of the North Atlantic, Nova Scotia Community College et Holland College
- Partenariats avec les manufacturiers d'équipements
- Systèmes de soudure innovateurs aux entreprises locales
- Formation spécialisée sur les équipements de pointe
- Adaptation de nouvelles technologies en entreprise

Coordination du Programme de soutien à l'innovation et à la commercialisation dans le secteur du bois au Nouveau-Brunswick

- Programme offert aux entreprises et financé par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Organisation de la 2^e Conférence annuelle sur le bioraffinage au Canada atlantique

- Promotion du potentiel économique et environnemental du bioraffinage dans les régions de l'Atlantique
- Exploration d'options novatrices de conversion des diverses biomasses en produits à valeur ajoutée pour le marché mondial



Les bons coups de nos étudiants passionnés



Acajoux prend vie au CCNB

Projet collégial des étudiants du programme Production et animation 3D, le personnage Acajoux prend vie sur le site Web de la Société des Jeux de l'Acadie.



Un diplômé du CCNB aux Jeux du Canada

Jean-Michel Michaud, un récent diplômé en Techniques policières, sélectionné par la Fédération de la jeunesse canadienne-française pour être jeune ambassadeur de la province aux Jeux du Canada.



Le CCNB remporte trois médailles aux Olympiades canadiennes

Marc-André Benoit, Débosselage
Dayne Caron, Mécanique d'équipement lourd
Shawn Guignard, Soudage



Joanne Beaulieu, étudiante modèle

Récente diplômée du programme Techniques en pharmacie du CCNB, obtention d'une bourse de 1 000 \$ du Consortium national de formation en santé (CNFS) et récipiendaire d'un certificat de reconnaissance en santé, tant pour l'excellence scolaire que pour l'engagement dynamique au sein de la communauté.

Patrick Gagnon obtient un résultat éclatant

Étudiant au Baccalauréat appliqué en design d'intérieur, programme conjoint du CCNB et de l'Université de Moncton, deuxième dans la catégorie au réputé concours nord-américain 2014 Sherwin-Williams STIR Student Design Challenge.



Chantal Bossé, une étudiante au grand cœur

Étudiante en Technique d'intervention en délinquance au CCNB, dépassement des attentes dans le cadre du cours Projet communautaire.



Karine Perron en vedette en France

Brunch acadien préparé par une étudiante du CCNB en stage à Saint-Aubin-sur-Mer en France, événement rendant hommage aux soldats acadiens du Nouveau-Brunswick.



Journée citoyenne au CCNB – un franc succès

Plus de 1 300 étudiants et enseignants du CCNB au service de leur communauté dans le cadre de la Journée citoyenne, journée soulignée annuellement au CCNB depuis 2004.



Le CCNB a reçu le prix de Mieux-être du Nouveau-Brunswick en reconnaissance des diverses initiatives en milieu de travail.



Acteur économique dans nos communautés

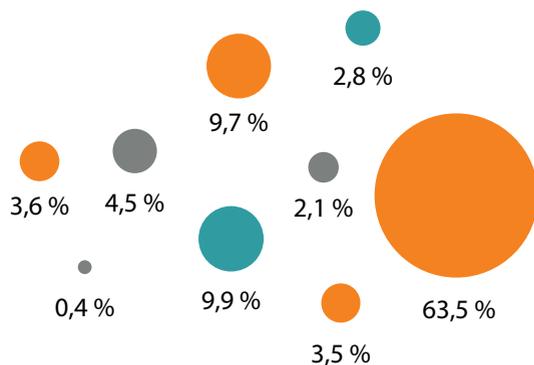
Gestion axée sur les résultats basée sur le plan stratégique et le plan d'affaires

Gestion responsable

Excédent des revenus sur les dépenses
780 247 \$

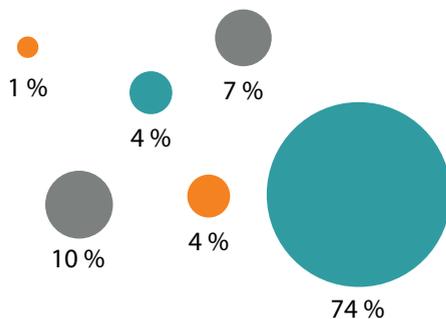


Revenus



- 63,5 % – Octrois - Gouvernement du Nouveau-Brunswick
- 9,9 % – Intergouvernementales
- 9,7 % – Droits de scolarité
- 4,5 % – Langues officielles
- 3,6 % – Autres
- 3,5 % – Octrois - Fédéraux
- 2,8 % – Formation à contrat
- 2,1 % – Octrois - Autres
- 0,4 % – Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations

Dépenses



- 74 % – Salaires et bénéfices
- 10 % – Services
- 7 % – Entretien et installation
- 4 % – Matériel et fournitures
- 4 % – Autres
- 1 % – Amortissement

Valeur économique

Retombées économiques pour la province¹

¹Les résultats de l'étude correspondent à l'année d'analyse 2012-2013, réalisée par Economic Modeling Specialists Intl (EMSI) en 2013-2014.



Impact positif sur l'économie provinciale

Projets d'investissement dans les secteurs émergents

- Positionnement du CCNB dans les mégaprojets au Canada atlantique en tant qu'acteur clé en matière de perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future, notamment dans les secteurs maritimes, miniers et du bois.
- Présence soutenue du CCNB au sein du Groupe de concertation pour l'éducation postsecondaire francophone du Nord-Est et celui du Nord-Ouest, et auprès des acteurs économiques des différentes communautés concernées.

Infrastructures

Projets d'infrastructures complétés au cours de l'année 2013-2014 :

- Ascenseur, campus de Bathurst
- Toiture, campus de Campbellton
- Amélioration de l'atelier de soudure à Grand-Sault
- Déménagement du programme de Sciences de laboratoire médical, campus de Dieppe

Report de projets à 2014-2015

- Mise à niveau du système d'alarme, campus de Campbellton
- Maçonnerie, campus de Bathurst
- Fusionnement des espaces - Partenariat avec l'Université de Moncton, campus de Shippagan
- Déménagement des programmes Techniques radiologiques et Thérapie respiratoire au campus de Dieppe et réaménagement des espaces pour les programmes Services de soutien en soins prolongés et Soins infirmiers auxiliaires

Financement

Financement approuvé de 12,6 M\$ pour la période de 2013-2018 dans le cadre du Programme de langues officielles en enseignement (PLOE)

Financement approuvé de 3 066 028 \$ pour la période de 2014-2018 par le Consortium national de formation en santé (CNFS)

Coup d'oeil sur la performance

Indicateurs

	Indicateurs	Cibles	Résultats
A	Nombre de places de formation offertes dans les programmes réguliers des campus	3 162	3 162
B	Taux de persévérance des étudiants inscrits aux programmes réguliers	83 %	79 %
C	Taux de finissants des programmes réguliers qui trouvent du travail	80 %	85 %
D	Taux de finissants des programmes réguliers qui trouvent du travail relié à leur formation	78 %	82 %

Programmation régulière

Formation régulière

Année	Capacité d'accueil	Technologies, Techniques et Métiers		Études générales et Langues secondes	Inscriptions totales
		Demandes d'admission	Inscriptions	Inscriptions	
2013-2014	3 162	3 446	2 229	384	2 613
2012-2013	3 162	2 817	2 123	252	2 375
2011-2012	3 122	3 266	2 106	327	2 433
2010-2011	3 025	3 350	2 203	481	2 684
2009-2010	2 969	3 429	2 150	503	2 653

Réussite étudiante

Formation régulière

Année	Soutien à l'apprentissage	Reconnaissance des acquis ¹		Diplômes et certificats remis ²	Taux de persévérance ²	Taux de diplomation ²
		Scolaires	Expérientiels			
2013-2014	312	911	1 033	1 065	78,9 %	82,8 %
2012-2013	272	758	685	1 067	82,5 %	83,9 %
2011-2012	251	629	960	1 036	81,5 %	77,9 %
2010-2011	293	1 351	610	1 139	82,4 %	83,7 %
2009-2010	246	1 333	1 223	1 057	81,8 %	84,5 %

Formation continue 2013-2014

Année	Présentiel	Correspondance	En ligne	TOTAL
2013-2014	4 895	335	484	5 714
2012-2013	4 743	312	431	5 486

Satisfaction et placement

Année	Taux de satisfaction	Taux d'embauche	Taux d'embauche relié à la formation	Taux de finissants avec un emploi au N.-B.
2013-2014 ³	89 %	85 %	82 %	95 %
2012-2013	88 %	86 %	80 %	91 %
2011-2012	89 %	85 %	80 %	95 %
2010-2011	87 %	87 %	78 %	96 %
2009-2010 ⁴	88 %	88 %	78 %	95 %

Notes

¹ Les données sont basées sur les demandes approuvées et non les demandes reçues.

² À partir de l'année collégiale 2010-2011, les données reflètent les taux de persévérance au niveau du CCNB seulement, soit depuis que le CCNB forme une entité à part entière. Pour les années précédentes, les taux comprennent CCNB et NBCC puisque les deux entités formaient un seul collège. Les taux comprennent la formation régulière, mais excluent les études générales et les langues secondes.

³ La référence pour les chiffres de l'année 2013-2014 est le sondage sur les diplômés 2012-2013.

⁴ En 2009-2010 : les taux comprennent CCNB et NBCC puisque les deux entités formaient un seul collège.

États financiers vérifiés



BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président du conseil des gouverneurs
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats, des flux de trésorerie et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

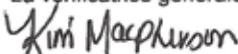
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses flux de trésorerie et de l'évolution de ses actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale,


Kim MacPherson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
Le 28 juin 2014

6^e étage, Place HSBC
Case postal 758
Fredericton, N.-B. E3B 5B4

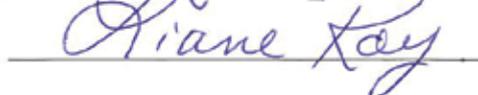
COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

au 31 mars

	2014	2013
ACTIFS		
Actif à court terme		
Encaisse	5 250 \$	5 650 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick (Note 2)	1 900 538	510 728
Actif affecté (Note 2)	736 413	831 242
Comptes débiteurs (Note 3)	4 433 755	4 782 941
Inventaires	125 437	151 945
Payés d'avance	402 110	173 430
	<u>7 603 503</u>	<u>6 455 936</u>
Immobilisations (Note 4)	<u>3 002 361</u>	<u>2 572 609</u>
	<u>10 605 864 \$</u>	<u>9 028 545 \$</u>
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	2 202 917 \$	2 072 161 \$
Salaires et bénéfices à payer	2 622 225	2 821 077
Revenus différés (Note 5)	3 626 601	3 316 341
Autres	95 689	43 762
	<u>8 547 432 \$</u>	<u>8 253 341 \$</u>
Revenus différés afférents aux immobilisations (Note 6)	1 687 411 \$	1 213 231 \$
Obligation reliée aux congés de maladie (Note 9)	2 213 100	2 184 300
	<u>12 447 943 \$</u>	<u>11 650 872 \$</u>
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	1 314 950 \$	1 359 379 \$
Actifs nets non affectés	(3 157 029) \$	(3 981 706) \$
	<u>(1 842 079) \$</u>	<u>(2 622 327) \$</u>
	<u>10 605 864 \$</u>	<u>9 028 545 \$</u>
Engagements - Note 8		
Éventualités - Note 12		

AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

 Armand Caron, président du Conseil des gouverneurs
 Liane Roy, présidente-directrice générale

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Budget 2014	2014	2013
Revenus			
Octrois- Gouvernement du Nouveau-Brunswick	38 741 000 \$	38 741 124 \$	38 163 000 \$
Octrois- Fédéral	1 500 000	2 158 382	1 954 325
Octrois- Autres	1 500 000	1 281 058	1 879 374
Intergouvernementales	4 600 000	6 046 010	6 236 209
Frais de scolarité	5 955 000	5 940 339	5 385 516
Formation à contrat	2 210 000	1 703 356	1 492 819
Langues officielles	2 516 000	2 745 859	2 580 551
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	-	245 943	156 727
Autres	1 248 000	2 169 300	1 711 005
	58 270 000 \$	61 031 371 \$	59 559 526 \$
Dépenses			
Salaires et bénéfiques	44 583 000 \$	44 535 970 \$	44 022 097 \$
Services	8 248 000	5 931 135	5 468 715
Matériel et fournitures	2 497 000	2 553 187	3 261 171
Entretien et installations	2 595 000	4 352 429	4 216 006
Autres	347 000	2 245 179	1 900 810
Amortissement	-	633 224	403 098
	58 270 000 \$	60 251 124 \$	59 271 897 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	780 247 \$	287 629 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

FLUX (DIMINUTION) DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES

	2014	2013
Opération		
Excédent des revenus sur les dépenses	780 247 \$	287 629 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	633 224	403 098
Amortissement des apports différés afférents aux immobilisations corporelles	(245 943)	(156 727)
Mauvaises créances	74 784	63 154
	1 242 312 \$	597 154 \$
Variation nette-éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	489 950	31 015
Investissement		
Achat d'immobilisations	(1 062 976)	(1 262 654)
Nouvelle contribution différée pour immobilisation	720 123	540 416
	1 389 409	(94 069)
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	1 389 409	(94 069)
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	516 378	610 447
	1 905 787 \$	516 378 \$
Espèces et quasi-espèces comprennent :		
Encaisse	5 250 \$	5 650 \$
Province du Nouveau-Brunswick	1 900 537 \$	510 728 \$
	1 905 787 \$	516 378 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	<u>Actifs nets investis en immobilisations</u>	<u>Actifs nets non affectés</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde au début de l'exercice	1 359 379	(3 981 706)	(2 622 327)	(2 909 956)
Amortissement	(633 225)	633 225	-	-
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	245 943	(245 943)	-	-
Investissement en immobilisations	1 062 976	(1 062 976)	-	-
Nouvelles contributions pour immobilisations	(720 123)	720 123	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses		780 247	780 247	287 629
Solde, fin de l'exercice	<u>1 314 950 \$</u>	<u>(3 157 030) \$</u>	<u>(1 842 080) \$</u>	<u>(2 622 327) \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

1. Raison d'être de la société collégiale

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Collège) est institué en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire en vertu de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* qui a été adoptée le 29 mai 2010. Le Collège est responsable des collèges constituants (campus) de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule acadienne.

Mission

Le Collège est chargé de rehausser le bien-être économique et social de la province en comblant les besoins de la population en matière de formation professionnelle et les besoins du marché du travail de la province.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Collège a opté de se conformer aux normes comptables portant sur les organismes sans but lucratif contenues dans le manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Les conventions comptables les plus importantes du CCNB sont :

Espèces et quasi-espèces

L'encaisse est une somme d'argent comptant disponible en mains propres ou dans un établissement financier.

Dans le processus de transition vers une corporation de la Couronne, le Collège continue d'utiliser le compte bancaire de la province. Les montants indiqués *Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick* dans les états financiers sont des montants dus de la province et sont considérés comme quasi-espèces. L'actif affecté n'est pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Matériel léger et matériel informatique	3 ans
Véhicules motorisés	5 ans
Équipements lourds et équipement principal	10 ans

Les terrains et les immeubles qui appartiennent au gouvernement du Nouveau-Brunswick ne font pas partie des immobilisations du Collège. Les améliorations apportées à ces immobilisations sont comptabilisées à la dépense durant l'année en cours et se chiffrent à 1 022 711 \$.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

2. Principales conventions comptables (suite)

Services contribués

Les bâtisses principales des 5 campus du Collège sont fournies par la province; cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers, car il est difficile d'identifier leur juste valeur. Dans le cadre des activités de formation du Collège, d'autres lieux sont aussi loués.

Durant la période de transition, la province fournissait des services de gestion au Collège. Au cours de l'année financière 2013-2014, aucun service de gestion composé des salaires et bénéfices n'a été fourni par la province (2013- 453 070 \$).

Le CCNB a des liens d'affaires avec l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB). Établie depuis le 1er mai 2010, l'agence offre le soutien en matière de gestion et technologie de l'information entre autres pour les systèmes de la paie et de comptabilité de la province utilisés par le CCNB.

Inventaires

Les inventaires sont comptabilisés au plus bas du coût d'achat ou au coût de remplacement. Ceux-ci incluent des articles en stock destinés à la revente seulement, tels que des manuels scolaires, des articles de papeteries et d'autres fournitures. Les autres articles nécessaires aux activités administratives ou de la formation ne sont pas comptabilisés à titre d'inventaire.

Constataion des revenus

Le Collège applique la méthode de report pour comptabiliser les revenus qui incluent des octrois, des frais de scolarité et des services à contrat.

Les revenus non affectés, tels que l'octroi du gouvernement du Nouveau-Brunswick, sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés à l'acquisition d'immobilisations sont différés et reconnus sur une base correspondante à la durée de vie utile de l'immobilisation.

Les revenus reçus pour des projets futurs sont différés et reconnus dans l'année où les dépenses relatives sont engagées.

Les droits de scolarité sont différés lorsqu'ils se rapportent aux cours qui auront lieu durant le prochain exercice.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

2. Principales conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les endroits importants où de telles estimations sont faites sont l'élaboration de la valeur des comptes recevables, la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations, ainsi que les hypothèses supportant le montant des bénéfices accumulés, la détermination des montants des revenus différés et l'obligation reliée aux congés de maladie. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Vacances accumulées

Le Collège a établi un compte à payer pour les vacances accumulées au 31 mars 2014 pour chaque employé. Le nombre de jours de vacances accumulés au dossier de chaque employé comptabilisé, selon les conventions collectives en vigueur, dans le système informatisé des ressources humaines (SIRH) du gouvernement du Nouveau-Brunswick sert à déterminer ce montant.

Obligation reliée aux congés de maladie

Les employés du Collège ont droit à des prestations de congés de maladie qui s'accumulent, mais ne s'acquiert pas. Les prestations de congés de maladie, qui s'accumulent mais ne s'acquiert pas, sont considérées comme une obligation. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Actif affecté

Le Collège a une entente avec le gouvernement du Mali pour mettre en œuvre un programme d'éducation. Le montant enregistré comme actif affecté est composé de fonds transférés à un compte de banque au Mali. Ces fonds peuvent seulement être utilisés pour des dépenses reliées à cette entente.

3. Comptes débiteurs

	2014	2013
Étudiant/ Particuliers	182 774 \$	215 050 \$
Industries	1 002 042	1 033 097
Organisations	232 690	166 119
Gouvernement provincial	134 290	363 604
Gouvernement fédéral	2 976 640	3 094 029
Autres		127 298
Provision pour mauvaises créances	(94 681)	(216 256)
	<u>4 433 755 \$</u>	<u>4 782 941 \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

4. Immobilisations

	2014		2013
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette au livre
Véhicules motorisés et lourds	315 230 \$	161 465 \$	153 765 \$
Équipements majeurs	4 275 182	1 427 424	2 847 758
Autres	565 678	564 840	838
	<u>5 156 090 \$</u>	<u>2 153 729 \$</u>	<u>3 002 361 \$</u>
			<u>2 572 609 \$</u>

5. Revenus différés

Les revenus différés représentent la portion des revenus non gagnés qui sont répartis comme suit :

	2014	2013
Formation à contrat	1 890 590 \$	1 874 566 \$
Frais de confirmation	399 522	223 700
Frais de scolarité	1 336 489	1 218 075
	<u>3 626 601 \$</u>	<u>3 316 341 \$</u>

6. Revenus différés afférents aux immobilisations

Les revenus différés afférents aux immobilisations représentent la partie non amortie des fonds reçus du gouvernement du N.-B. et d'autres sources pour l'achat d'immobilisations. Ces revenus différés sont amortis à titre de revenus au taux correspondant à la période d'amortissement proposée pour l'immobilisation acquise. Les changements aux revenus différés de l'exercice pour les immobilisations sont comme suit :

	2014	2013
Solde d'ouverture	1 213 231 \$	829 542 \$
Contributions reçues	720 123	540 416
Amortissement revenus différés afférents aux immobilisations	(245 943)	(156 727)
Solde de fermeture	<u>1 687 411 \$</u>	<u>1 213 231 \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

7. Variation nette-éléments hors caisse du fonds de roulement

	2014	2013
Actif affecté	94 829 \$	(370 355) \$
Comptes débiteurs et autres actifs	274 402	(677 728) \$
Inventaires	26 508	66 170 \$
Payés d'avance	(228 680)	(49 608) \$
Comptes créditeurs et frais courus	130 756	69 170 \$
Salaires et bénéfices à payer	(198 852)	148 478 \$
Revenus différés	310 260	841 422 \$
Autres	51 927	13 766 \$
Obligation reliée aux congés de maladie	28 800	(10 300) \$
	<u>489 950 \$</u>	<u>31 015 \$</u>

8. Engagements découlant des contrats de location

Le Collège doit respecter les engagements suivants au 31 mars 2014. Voici les montants à payer au cours des prochaines années :

2015	586 061 \$
2016	358 629
2017	329 800
2018	329 800
2019	329 800
Après	3 875 150
	<u>5 809 240 \$</u>

9. Avantages futurs des employés

Pension

Certains employés à temps plein du Collège participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Jusqu'au 31 décembre 2013, le régime de retraite était défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisaient le Collège et ses employés. Selon la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège, et le Collège n'est pas exigé de faire les cotisations d'employeur. Les cotisations de l'employeur sont faites par la province au nom du CCNB. Ce montant n'est pas présenté dans les états financiers du Collège. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, les cotisations faites par la province au nom du Collège se chiffrent à 3 280 302 \$ (2013 – 2 985 263 \$).

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

9. Avantages futurs des employés (suite)

Le régime de pension LPRSP a été converti en régime à risques partagés RRPSP - Régime à risques partagés dans les services publics. Le 1^{er} janvier 2014, la conversion du régime de retraite de la Loi sur la pension de retraite dans les services publics (la « LPRSP ») au Régime à risques partagés dans les services publics (le « RRPSP ») est entrée en vigueur.

Les employés qui ne sont pas des employés permanents à temps plein ou à terme fixe (p. ex. : employé à temps partiel, occasionnel, saisonnier, etc.) doivent adhérer au RRPSP (à condition qu'ils répondent à certains critères d'admissibilité). Ces employés commenceront à accumuler des prestations de retraite en vertu du RRPSP.

Indemnités de retraite

Certains employés à temps plein du Collège ont droit à une indemnité de retraite payable à la retraite, dont le montant est fondé sur le nombre d'années de service. Tel que décrit dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège. Le montant de l'indemnité de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du CCNB est de 669 515 \$ (2013 – 296 373 \$).

Les employés des groupes syndiqués (SCFP, SAN, Non-enseignants et Enseignants) continuent d'accumuler les crédits d'années de services pour allocation de retraite et sont admissibles à l'indemnité d'allocation de retraite. Le personnel-cadre et non syndiqué qui ont choisi de différer le versement de leur allocation de retraite jusqu'au moment de la retraite ont droit au crédit du nombre d'années de service accumulé au 31 mars 2013 et sur le salaire au moment de la retraite.

Indemnités tenant lieu d'allocation de retraite

Le 1^{er} avril 2011, le programme d'allocation de retraite avait été interrompu pour les cadres et les employés non syndiqués embauchés le 1^{er} avril 2011 ou après. À compter du 1^{er} avril 2013, tous les cadres et les employés non syndiqués ayant des antécédents de service continu avant le 1^{er} avril 2011 ont dû se prévaloir d'un choix suivants :

- a) toucher immédiatement leur allocation de retraite sous forme de paiement comptant, dont le calcul repose sur les années de service et le salaire au 31 mars 2013;
- b) différer le versement de leur allocation de retraite jusqu'au moment de la retraite, dont le calcul reposera sur le nombre d'années de service au 31 mars 2013 et sur le salaire au moment de la retraite.

Le montant de l'indemnité tenant lieu d'allocation de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du CCNB est de 2 055 726 \$ (2013 – 0 \$).

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

9. Avantages futurs des employés (suite)

Indemnités de maladie

Le Collège fournit aux employés qui travaillent à temps plein, des bénéfices de congés de maladie. Ceux-ci s'accumulent à raison de 1.25 jour par mois, pour totaliser un maximum de 240 jours. Un employé peut prendre des journées de maladie, avec solde, équivalant au total accumulé de ces journées de maladie. Les journées non utilisées peuvent être reportées et utilisées dans le futur.

Une estimation de cette obligation future a été effectuée par une firme d'actuaire, et devient ainsi la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège. Ce régime de congé de maladie n'est pas financé.

Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'escompte : 3,85 % (égal au taux d'emprunt à long terme de la province)
- Taux de croissance pour les salaires :

2011 :	0 % par année
2012-2013 :	1 % par année
2014-2015 :	2 % par année
2016 et après :	3 % par année
- Âge de la retraite : 60 ans
- La durée de vie estimée restante pour amortir la perte actuarielle est de 9.8 années.

Basés sur l'évaluation du passif par l'actuaire au 31 mars 2011 et les mises à jour actuarielles effectuées au 31 mars 2013 et au 31 mars 2014, les résultats sont :

Intérêts sur l'obligation des indemnités de maladie

	<u>2014</u>		<u>2013</u>
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 371 300	\$	2 375 900
Coûts des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	126 900		123 500
Paiements de prestations- part de l'employeur	<u>(162 400)</u>		<u>(178 900)</u>
	2 335 800		2 320 500
Taux d'intérêt	3,36 %		3,52 %
Dépense d'intérêt pour l'année en cours	<u>78 500</u>		<u>81 700</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

Perte actuarielle sur l'obligation des indemnités de maladie

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 371 300 \$	2 375 900 \$
Coûts des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	253 700	246 900
Paiements de prestations- part de l'employeur	(324 800)	(357 800)
Dépense d'intérêts pour l'année	78 500	81 700
Valeur future de l'obligation des indemnités de maladie	<u>2 378 700</u>	<u>2 346 700</u>
Perte (gain) actuarielle en fin d'année	<u>(73 900)</u>	<u>24 600</u>
Valeur actuelle de l'obligation des indemnités de maladie	<u>2 304 800</u>	<u>2 371 300</u>

Portion non amortie de la perte actuarielle

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde d'ouverture, portion non amortie de la perte actuarielle	187 000 \$	181 300 \$
Amortissement de la perte pour l'année	(21 400)	(18 900)
Perte (gain) actuarielle en fin d'année	<u>(73 900)</u>	<u>24 600</u>
Solde de fermeture, portion non amortie de la perte actuarielle	<u>91 700</u>	<u>187 000</u>

Dépense enregistrée dans l'état des résultats

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Coûts des prestations pour l'année	253 700 \$	246 900 \$
Amortissement de la perte pour l'année	21 400	18 900
Dépense d'intérêt	78 500	81 700
Dépense reliée aux indemnités de maladie	<u>353 600</u>	<u>347 500</u>

Obligations des indemnités de maladie

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 184 300 \$	2 194 600 \$
Dépense pour l'année	353 600	347 500
Paiements de prestations- part de l'employeur	(324 800)	(357 800)
Solde de fermeture, obligation des indemnités de maladie	<u>2 213 100</u>	<u>2 184 300</u>

10. Transactions entre parties liées

En 2013-2014, le CCNB a reçu du gouvernement du Nouveau-Brunswick un octroi de 38 741 124 \$ (2013 – 38 163 000 \$), ainsi que des revenus en provenance de divers ministères de l'ordre de 6 357 841 \$ (2013 – 6 446 209 \$) pour un total de 45 098 965 \$ (2013 – 44 609 209 \$).

La Province du Nouveau-Brunswick et le CCNB utilisent le système provincial « Oracle » comme système financier. Au 31 mars 2014, le CCNB avait des comptes à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick de 780 617 \$ et des comptes à payer à la Province de 34 681 \$. La Province a effectué des paiements par entrées de journal au livre du CCNB pour 646 328 \$ amenant le solde à recevoir à 134 290 \$. Le montant net des soldes à recevoir et à payer à la Province est 99 609 \$ à la fermeture des livres du CCNB.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

Le Collège a des liens avec la Fondation du CCNB qui accorde des bourses d'études à des étudiants inscrits dans les programmes du Collège. En 2013-2014, les étudiants inscrits au CCNB ont reçu un total de 167 400 \$ en bourse (2013 – 144 690 \$). Durant l'exercice, le Collège a payé un montant de 11 447 \$ (2013 – 50 000 \$) à la Fondation.

Le CCNB maintient des liens avec la Fédération étudiante du Collège communautaire (FECC) et ses associations. En vertu de l'article 48(2) de la Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, les cotisations étudiantes servent à assurer la prestation et la promotion des activités et des services sociaux, éducatifs et récréatifs aux étudiants. La cotisation étudiante est une cotisation obligatoire. Durant l'exercice, la somme de 262 970 \$ a été versée en cotisation à la FECC et aux cinq associations étudiantes. Le CCNB met des bureaux à la disposition de la FECC au siège social et une contribution financière de 35 411 \$ a été versée pour les salaires de la direction générale de la FECC.

Veillez consulter les notes suivantes pour de plus amples informations sur d'autres transactions entre parties liées :

- note 2 : espèces et quasi-espèces
- note 2 : immobilisations
- note 2 : services contribués
- note 6 : revenus différés afférents aux immobilisations
- note 9 : avantages futurs des employés

11. Dépendance économique

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est économiquement dépendant de la province. Pour plus de détails, se référer à la note 10.

12. Éventualités

Le Collège peut être impliqué dans diverses actions découlant des affaires ordinaires. Le résultat du règlement de ces actions ne peut être déterminé à ce moment. Ainsi, aucune disposition de ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où le règlement a lieu. La direction estime improbable qu'une perte importante découle de ces éventualités.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2014

13. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont composés de l'encaisse, comptes débiteurs, comptes créditeurs et frais courus, les salaires et bénéfices à payer. Ils ont été classés comme détenus à des fins de transaction. À moins d'avis contraires, la direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés aux taux d'intérêt ou aux taux de change provenant de ces instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit survient en raison de l'incertitude de prédire les difficultés financières que les étudiants et organisations peuvent rencontrer qui leur rendrait incapable de satisfaire leurs engagements vers le Collège. Le Collège atténue ce risque en ayant une combinaison diversifiée d'étudiants et d'organisations, limitant ainsi l'exposition au risque d'un seul étudiant ou organisation. Inclus dans les comptes débiteurs sont 2 976 640 \$ à recevoir du gouvernement fédéral, et 134 290 \$ à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ces comptes débiteurs sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. La direction est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important au 31 mars 2014.

L'exposition maximale à ce risque correspond au solde des comptes débiteurs au 31 mars 2014, qui s'élève à 4 433 755 \$. Veuillez vous référer à la note 3 pour la ventilation des comptes débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir éteindre ou respecter une obligation dans les délais ou à un coût raisonnable. Le Collège reçoit suffisamment de fonds de la Province et de ses activités d'opérations afin de respecter ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt, la variation des taux d'intérêt en vigueur ayant une incidence sur les flux de trésorerie associés à son actif affecté. Le Collège n'a conclu aucun contrat sur instrument financier pour couvrir ce risque. La direction a évalué ce risque comme étant non important aux états financiers.

Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés en devise étrangère. Les variations de taux de change auront une incidence minimale sur la valeur comptable des instruments financiers libellés en devise étrangère. La direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés au taux de change puisque seulement 7 % des actifs du Collège sont en devises étrangères. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la note 2, section *Actif affecté*. Le Collège n'a conclu aucun contrat dans le but de réduire les effets des fluctuations des taux de change sur ses activités ou sur les présents états financiers.



Gouvernance et gestion

Conseil des gouverneurs



Assis, de gauche à droite : Hugues Chiasson, Jeanne Comeau (vice-présidente), Armand Caron (président), Liane Roy (PDG), Diane Arseneault-Tessier (adjointe administrative à la PDG) et Aldéo D. Nadeau

Debout, de gauche à droite : Jeannot Martin, Florence Flower, France Godbout, Jean Claude Larocque, Marie Boutot, Martine Caron, Denis Desrosiers et Yvan Roy

Absents de la photo : Rémi Goupil, Mélanie Cyr-Tompkins et Aldo Kabeya

Conseil de la régie interne



Liane Roy
Présidente-directrice
générale



Norbert Roy
Secrétaire général



Brigitte Arseneault
Vice-présidente
Formation et Réussite
étudiante



Michelle Levesque
Vice-présidente
Finances,
Ressources humaines
et Administration



Sylvain Poirier
Directeur général
Entrepreneurship
et Innovation

Gestionnaires

Formation et Réussite étudiante

Daniel Comeau, directeur – Formation à distance

Francine Finn, directrice – Ingénierie pédagogique

Jacques Héroux, responsable des conseillers sectoriels et conseiller sectoriel – Métiers

Marie-France Lanteigne, registraire CCNB

Lucie Vincent-LeBlanc, conseillère principale – Accessibilité et Réussite étudiante

Initiatives stratégiques

Johanne Lise Landry, directrice – Communications

Tony Roy, directeur – Gestion stratégique

Formation continue

Line Symons, directrice

International

Sonia Michaud, directrice

Entrepreneurship et Innovation

Sylvie Le Blanc, directrice – Développement institutionnel

Ressources humaines

Aline Johans, directrice par intérim

Geneviève Pilon, gestionnaire

Viviane Gervais, conseillère

Véronick Perron, conseillère

Finances et Administration

Gina St-Pierre, directrice par intérim – Finances

Luc Bourgoïn, directeur – Technologies de l'information et des communications

Réjean Savoie, gestionnaire – Infrastructures

Campus du CCNB

Campus de Bathurst

Paolo Fongemie, directeur
Michèle Guignard, chef de services
Alain Gauvin, chef de développement
Paul Thériault, chef de département – Métaux, Génie et Construction
Hubert Arseneau, chef de département – Bâtiment, Génie et Industriel
Michel Caron, chef de département – Électronique, Environnement et Informatique
Dolorès Bryar, chef de département – Études générales, Academic Studies et Langues
Léon-Guy LeBlanc, chef de département – Mécanique motorisée et Construction
Daniel Boulay, chef de département – Affaires, Secrétariat et Sciences de la santé

Campus de Campbellton

Suzanne Beaudoin, directrice
Joanne Doucett, chef de services
Yvan Leblond, chef de développement
Jean-Guy Pelletier, chef de département – Bois et matériaux ouvrés
Marguerite Thibault, chef de département – Sciences de la santé
Steve Godin, chef de département – Secrétariat et Études générales
Carole Gallant, chef de département – Services communautaires et Formation à distance

Campus de Dieppe

Claude Allard, directeur
Charles Chouinard, chef de services
Pierrette Melanson, chef de développement
Yvan Roy, chef de département – Arts appliqués et Informatique
Robert Durepos, chef de département – Études générales
Michel Cormier, chef de département – Justice et Métiers
Julie Cyr, chef de département – Santé
Marie-France Bérubé, chef de département – Affaires

Campus d'Edmundston

Lise Ouellette, directrice
Daniel Plourde, chef de services
Chantal Lessard, chef de développement
Josée Rioux-Walker, chef de département – Formation secondaire, Soudage et Formation continue
François Boutot, chef de département – Génie civil, Métiers et Industriel
Nancy Landry-Morin, chef de département – Santé, Sciences et Études générales
Michel Therrien, chef de département – Affaires, Justice et Restauration

Campus de la Péninsule acadienne

Michel Doucet, directeur
Frédéric Léger, chef de services
Michel Chiasson, chef de développement
Carole J. Doucet, chef de département – Affaires, Arts et culture, et Études générales
Luc LeBlanc, chef de département – Pêches, Métiers et Santé



- Campus du CCNB
- Centres de formation
- Centres spécialisés

Facebook CCNB : facebook.com/CCNBofficielle

Facebook CCNB anciens et amis : facebook.com/CCNB.anciens.et.amis

Facebook CCNB sur la route : facebook.com/CCNBsurlaroute

YouTube : youtube.com/commccnb

Twitter : [@PDG_CCNB](https://twitter.com/PDG_CCNB)

CCNB – Siège social

C.P. 700
725, rue du Collège
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6
Téléphone : 1-855-676-2262 (sans frais)
Téléphone : 506-547-2063
Télécopieur : 506-547-2741

CCNB à Bathurst

C.P. 266
725, rue du Collège
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z2
Téléphone : 506-547-2145 ou 1-800-552-5483
Télécopieur : 506-547-7674

CCNB à Campbellton

C.P. 309
47, avenue Village
Campbellton (Nouveau-Brunswick) E3N 3G7
Téléphone : 506-789-2377 ou 1-888-648-4111
Télécopieur : 506-789-2433

CCNB à Dieppe

505, rue du Collège
Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1A 6X2
Téléphone : 506-856-2200 ou 1-800-561-7162
Télécopieur : 506-856-2847

CCNB à Edmundston

C.P. 70
35, rue du 15-Août
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 3K7
Téléphone : 506-735-2500 ou 1-888-695-2262
Télécopieur : 506-735-2717

CCNB dans la Péninsule acadienne

232 A, avenue de l'Église
Shippagan (Nouveau-Brunswick) E8S 1J2
Téléphone : 506-336-3073 ou 1-866-299-9900
Télécopieur : 506-336-3075